

2026/0045

DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE

COMMUNE DE AVESNELLES

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le

05 MAI 2026

ID : 059-215900358-20260505-20260505_D0039-DE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVESNELLES

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AVESNELLES, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Antoine BADIDI, Maire.
Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 14 - Votants : 19
Etaient présents MM.BADIDI.SEGUIN.TENDERO.PETIT.MANGHOLZ.CHRETIEN.
WERY.BERTEAUX.

Mmes MERCIER.PREVOST.WAUCHER.DUQUESNE.RAMELOT.BAROCHE

Absents ayant donné procuration : M. JOSSET à M. SEGUIN.

Mme CHATELAIN à Mme MERCIER.

Mme CAFFIAU à Mme PREVOST.

M. QUETIER à M. WERY.

Mme DELBRUYERE à M. PETIT.

Secrétaire de séance : M. WERY.

Objet : DELIBERATION PRET RELAIS LA BANQUE POSTALE.

Monsieur le Maire rappelle que pour les besoins de financement de l'opération visée ci-après, il est opportun de recourir à un prêt relais d'un montant de 300 000,00 euros.

Le conseil municipal après avoir pris connaissance de l'offre de financement proposée par La Banque Postale (en annexe à la présente délibération dont elle fait partie intégrante), **et après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Prêteur	La Banque Postale
Objet	Préfinancer l'opération en cours de subvention
Nature	Prêt relais
Montant	300 000,00 EUR
Durée	3an(s) à compter de la date de versement des fonds
Taux d'intérêt	Taux fixe 4,220 % l'an
Base de calcul des intérêts	30/360
Modalités de remboursement	Paiement trimestriel des intérêts Remboursement du capital in fine
Date de versement des fonds	Trois semaines après la date d'acceptation de la présente proposition et au plus tard le 26 juin 2026
Garantie	Néant
Commission d'engagement	300,00 EUR, payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat
Modalités de remboursement anticipé	Autorisé, sans pénalité, à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du prêt et moyennant le respect d'un préavis de 35 jours calendaires
Modalités de contractualisation	Signature en ligne avec vérification renforcée du signataire via la solution DOCAPOSTE « Signer en ligne »

Suite délibération 2026/0045

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le **05 MAI 2026**

ID : 059-215900358-20260505-20260505_D0039-DE

Autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt-relais décrit ci-dessus à intervenir avec La Banque Postale, et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat de prêt-relais et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

AVESNELLES, le

05 MAI 2026

Le Maire,

